

Garagiste traîné dans le cambouis

Justice » Un propriétaire de Lamborghini a cloué au pilori son garagiste sur un site internet.

Les Lamborghini, c'est beau, mais c'est délicat. Un Glânois, âgé aujourd'hui de 78 ans, qui en avait acheté une d'occasion en 2016 au nom de son épouse, s'en est rendu compte. L'année de son achat, il a dû faire diverses réparations auprès d'un garage de la région.

Cela a été le départ d'une saga judiciaire de six ans, suivie d'un dénigrement sur internet et par des tracts, que le Ministère public a refermées sur les doigts du propriétaire mécontent, condamné à un mois de jours-amende avec sursis et une amende ferme de 700 francs pour calomnie commise envers son garagiste.

Alors que, à plusieurs reprises, les justices pénale et civile avaient classé les plaintes du client mécontent, celui-ci s'était tourné vers un site internet nommé «swisscorruption», proche en son temps de l'association «Appel au Peuple» et comme lui spécialisé dans les accusations sans preuve de soi-disant corruptions de l'appareil judiciaire. Au sujet de cette «affaire», le lamborghiniiste y publie entre autres une facture de 133 000 francs, adressée au Conseil d'Etat et au Grand Conseil fribourgeois in corpore pour réparer le «crime judiciaire» dont il se dit victime.

Dans ce tract, le septuagénaire s'était lâché: freins trafiqués, câbles sectionnés, phare découpé à la meuleuse, détournement de pièces d'origine remplacées par des pièces usagées, bidouillage du compteur kilométrique, facture antidatée... Autant de malfaçons dont le malheureux garagiste, traîné dans le cambouis et qualifié de prédateur, magouilleur, manipulateur et «sinistre garagiste», avec son portrait en prime, a été blanchi par la Justice dans cinq ou six décisions définitives et exécutoires.

Quant au responsable du site «Swisscorruption», qui était en d'autres temps le porte-voix de l'association de déçus de la Justice «Appel au Peuple», il a fait opposition à sa propre condamnation et passera devant le Juge de police de la Broye. » ANTOINE RÜF

Article rédigé par le Journaliste arbitraire Antoine RÜF qui a été un fervent attaquant des membres de l'Association Appel-au-Peuple, toujours en déformant la vérité.

Pour le présent article, Antoine RÜF et la Liberté n'ont même pas contacté, ni le propriétaire du véhicule, ni l'administrateur de swisscorruption dont il est question en fin d'article.

Une plainte pénale contre Antoine RÜF et La Liberté va être déposée sous 10 jours et sera mise en ligne sur la page de M. MÉRINAT selon le lien cité plus bas.

Propriétaire de la Lamborghini : M. Jean-Daniel MÉRINAT

Garagiste : Fonseca Automobiles SA – José Ricardo de Jésus Fonseca

<https://swisscorruption.info/merinat>